

ASSOCIATION MUSICAL RMCC
COMPTES ANNUELS DU
01/01/2024 au 31/12/2024





**AUDIT & CONSEIL
BALAGNE**

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION MUSICAL RMCC

MAISON SAINT-MICHEL
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE BP40
20214 CALENZANA

COMPTES ANNUELS DU 01/01/2024 au 31/12/2024

<i>Rapport de présentation</i>	<i>1</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>5</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>6</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>7</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>8</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>9</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>10</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>11</i>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<i>14</i>
<i>Annexe au bilan</i>	<i>15</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>16</i>
<i>Amortissements</i>	<i>17</i>
<i>Provisions</i>	<i>18</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>19</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>20</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>21</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>22</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	<i>23</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>24</i>
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	<i>25</i>
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	<i>26</i>
<i>2033B - Divers à réintégrer</i>	<i>27</i>
<i>2033B - Divers à déduire</i>	<i>28</i>
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	<i>29</i>
<i>2033C - Détail du cadre III, plus & moins values</i>	<i>30</i>
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	<i>31</i>
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	<i>32</i>
<i>Variation des fonds propres</i>	<i>33</i>
<i>Variation des fonds reportés</i>	<i>34</i>
<i>Variation des fonds dédiés</i>	<i>35</i>
<i>Charges constatés d'avance</i>	<i>36</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>37</i>
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	<i>38</i>
<i>Tableau de rapprochement entre les charges 1/2</i>	<i>39</i>
<i>Tableau de rapprochement entre les charges 2/2</i>	<i>40</i>
<i>Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2</i>	<i>41</i>
<i>Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2</i>	<i>42</i>



**AUDIT & CONSEIL
BALAGNE**

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION MUSICAL RMCC

MAISON SAINT-MICHEL
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE BP40
20214 CALENZANA

COMPTES ANNUELS DU 01/01/2024 au 31/12/2024

<i>2069RCI - Réductions et crédits d'impôt</i>	<i>43</i>
<i>2039 - Report en arrière des déficits / Page 1</i>	<i>44</i>
<i>2039 - Report en arrière des déficits / Page 2</i>	<i>45</i>
<i>2039 - Annexe Report en arrière des déficits / Page 1</i>	<i>46</i>
<i>2039 - Annexe Report en arrière des déficits / Page 2</i>	<i>47</i>
<i>2039 - Annexe Report en arrière des déficits / Page 3</i>	<i>48</i>

RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **ASSOCIATION MUSICAL RMCC** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	136 215	euros
Chiffre d'affaires :	35 683	euros
Résultat net comptable :	-41 525	euros

Fait à CALVI

Le 29/04/2025

Signature

Pinelli Francois-Michel

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **136 215** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **395 375** euros et un total **charges** de **436 900** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-41 525** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'Association "MUSICAL RMCC" a vu le jour en Avril 2009 avec pour objectif la promotion des musiques classique et contemporaine en Corse et à l'enseignement de celles-ci par le moyen de différentes activités.

Ses objectifs sont de rapprocher le public dans toute sa diversité sociale et géographique des acteurs de la scène culturelle (musicale- théatrale-chorégraphique) tant nationale qu' internationale en organisant des rencontres sous des formes diverses (concerts, conférences, stages master class) animées par des personnalités reconnues et fondées sur l'échéance et la proximité.

Afin de parvenir à ses objectifs l'association est titulaire des licences 2 et 3 d'organisateur de spectacles, emploie 3 personnes et fait appel à des CDD pour les besoins de sa mission. Elle compte

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

également sur le bénévolat et le mécénat.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

les méthodes des amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concession, brevets, licence	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 7 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Neant

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	838	838		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	4 449	4 449		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	92 443	38 562	53 881	54 236
	Autres immobilisations corporelles	37 290	24 445	12 845	14 889
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		135 019	68 294	66 725	69 125
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	200		200	200
	Autres créances	60 902		60 902	83 483
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	929		929	973
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 458		7 458	730
	TOTAL (III)	69 489		69 489	85 386
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		204 509	68 294	136 215	154 512

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		66 725	48,99	69 125	44,74	(2 400)	-3,47
Concessions brevets et droits similaires							
20510000	LOGICIELS INFORMATIQUES	838	0,61	838	0,54		
28051000	AMORTISSEMENT LOGICIELS	(838)	-0,61	(838)	-0,54		
Autres immobilisations incorporelles							
20810000	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP	4 449	3,27	4 449	2,88		
28081000	AMORT. AUTRES IMMOB. INCORP.	(4 449)	-3,27	(4 449)	-2,88		
Installations techniques, matériel et outillage		53 881	39,56	54 236	35,10	(355)	-0,66
21510000	MATERIEL ET OUTILLAGE	1 852	1,36	1 852	1,20		
21540000	MATERIEL INDUSTRIEL	90 591	66,51	76 299	49,38	14 292	18,73
28151000	AMORTISSEMENT MAT. ET OUTIL.	(1 693)	-1,24	(1 479)	-0,96	(214)	-14,49
28154000	AMORT. MATERIEL INDUSTRIEL	(36 869)	-27,07	(22 436)	-14,52	(14 433)	-64,33
Autres immobilisations corporelles		12 845	9,43	14 889	9,64	(2 045)	-13,73
21810000	INST. ET AGENCEMENT S DIVERS	8 375	6,15	8 375	5,42		
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	10 500	7,71	10 500	6,80		
21830000	MATERIEL BUREAU ET INFO.	17 185	12,62	15 545	10,06	1 640	10,55
21840000	MOBILIER	1 230	0,90	700	0,45	530	75,71
28181000	AMORT. INST. AGENCEMENT DIVERS	(3 141)	-2,31	(2 418)	-1,56	(723)	-29,88
28182000	AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	(5 670)	-4,16	(3 570)	-2,31	(2 100)	-58,82
28183000	AMORT. MAT. BUR. ET INFO.	(14 943)	-10,97	(13 694)	-8,86	(1 249)	-9,12
28184000	AMORT. MOBILIER	(691)	-0,51	(548)	-0,35	(143)	-26,07
TOTAL III - Actif Circulant NET		69 489	51,01	85 386	55,26	(15 897)	-18,62
Créances clients et comptes rattachés		200	0,15	200	0,13		
041D	Collectif clients débiteurs	200	0,15	200	0,13		
Autres créances		60 902	44,71	83 483	54,03	(22 580)	-27,05
040D 100000	FOURNISSEURS	83	0,06	83	0,05		
43780000	FNAS	231	0,17			231	
44170000	SUBVENTIONS A RECEVOIR	50 000	36,71	70 254	45,47	(20 254)	-28,83
44566110	TVA SUR FRAIS	540	0,40	1 621	1,05	(1 081)	-66,68
44567000	CREDIT DE TVA A REPORTER	135	0,10	73	0,05	62	84,93
44583000	REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	7 900	5,80	9 800	6,34	(1 900)	-19,39
44586000	TVA SUR FACT NON PARVENUES	1 292	0,95	931	0,60	361	38,74
46700000	DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	721	0,53	721	0,47		
Disponibilités		929	0,68	973	0,63	(44)	-4,50
53100000	CAISSE	929	0,68	973	0,63	(44)	-4,50
Charges constatées d'avance		7 458	5,48	730	0,47	6 728	921,20
48600000	CHARGES CONSTATEES D AVANCE	7 458	5,48	730	0,47	6 728	921,20
TOTAL DU BILAN ACTIF		136 215	100,00	154 512	100,00	(18 297)	-11,84

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024		31/12/2023	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves		807		8 175
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice		(41 525)		(7 368)
	Subventions d'investissement		23 097		29 510
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres		(17 621)		30 317
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total des autres fonds propres				
Provisions	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		64 073		8 342
	Emprunts et dettes financières divers (3)		1 167		1 525
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				200
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		54 664		85 057
	Dettes fiscales et sociales		31 790		29 068
	DETTES DIVERSES				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		2 143		2
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total des dettes		153 836		124 194
	Ecarts de conversion passif				
	TOTAL PASSIF		136 215		154 512
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(41 525,48)		(7 367,57)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		153 836		123 994
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		18 073		8 342
	(3) Dont emprunts participatifs				

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/202412 31/12/2024mois		01/01/202312 31/12/2023mois		Variations%	
TOTAL I - Capitaux propres	(17 621)	-12,94	30 317	19,62	(47 939)	-158,12
Autres réserves	807	0,59	8 175	5,29	(7 368)	-90,12
10680000FONDS DE DOTATION	807	0,59	8 175	5,29	(7 368)	-90,12
Résultat de l'exercice	(41 525)	-30,49	(7 368)	-4,77	(34 158)	-463,63
Subventions d'investissement	23 097	16,96	29 510	19,10	(6 413)	-21,73
13110000SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	41 615	30,55	41 615	26,93		
13910000QP SUBV. VIREE AU RESULTAT	(18 518)	-13,59	(12 105)	-7,83	(6 413)	-52,98
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	153 836	112,94	124 194	80,38	29 642	23,87
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64 073	47,04	8 342	5,40	55 730	668,03
16430000EMPRUNT CORSE ACTIVE	16 000	11,75			16 000	
16450000EMPRUNT CORSE ACTIVE 2	30 000	22,02			30 000	
51211000SOCIETE GENERALE	18 073	13,27	8 342	5,40	9 730	116,63
Emprunts et dettes financières divers	1 167	0,86	1 525	0,99	(358)	-23,47
45510000COMPTES COURANTS - JEAN SICURANI	1 167	0,86	1 525	0,99	(358)	-23,47
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			200	0,13	(200)	-100,00
41910000CLIENTS CREDITEURS			200	0,13	(200)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 664	40,13	85 057	55,05	(30 393)	-35,73
040C 100000FOURNISSEURS	39 865	29,27	74 168	48,00	(34 303)	-46,25
40810000FRS FACTURES NON PARVENUES	14 799	10,86	10 888	7,05	3 911	35,91
Dettes fiscales et sociales	31 790	23,34	29 068	18,81	2 722	9,36
42100000SALAIRES INTERMITTENTS	876	0,64	63	0,04	813	N/S
43110000URSSAF INTERMITTENTS	6 420	4,71	4 646	3,01	1 773	38,16
43705000CAISSE CONGES SPECTACLES	147	0,11			147	
43710000AUDIENS	1 477	1,08	187	0,12	1 291	691,58
43740000AFDAS	505	0,37	422	0,27	83	19,68
43780000FNAS			223	0,14	(223)	-100,00
43781000CMB	37	0,03	69	0,04	(32)	-46,21
44210000PRELVEMENT A LA SOURCE	357	0,26	415	0,27	(58)	-14,00
44400000ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES			1 072	0,69	(1 072)	-100,00
44861000SUBVENTION A REVERSER	21 970	16,13	21 970	14,22		
Autres dettes	2 143	1,57	2		2 141	N/S
46710000DCD MEMBRES	1 546	1,13	2		1 544	N/S
46860000CHARGES A PAYER	597	0,44			597	
TOTAL DU BILAN PASSIF	136 215	100,00	154 512	100,00	(18 297)	-11,84

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	375	225
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	35 683	52 041
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	311 000	332 304
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	41 903	19 303
Total des produits d'exploitation		388 962	403 872
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	296 111	275 104
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 111	1 255
	Salaires et traitements	76 174	82 494
	Charges sociales	20 775	25 390
	Dotation aux amortissements et dépréciations	18 862	16 909
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	4 631	5 315
Total des charges d'exploitation		417 664	406 467
RESULTAT D'EXPLOITATION		(28 703)	(2 594)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		(28 703)	(2 594)
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	120	30
	Total des charges financières	120	30
RESULTAT FINANCIER		(120)	(30)
RESULTAT COURANT avant impôts		(28 823)	(2 624)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	6 413	10 375 6 479
	Total des produits exceptionnels	6 413	16 854
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 188	20 525
	Total des charges exceptionnelles	20 188	20 525
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(13 775)	(3 671)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		(1 072)	1 072
TOTAL DES PRODUITS		395 375	420 726
TOTAL DES CHARGES		436 900	428 094
EXCEDENT ou DEFICIT		(41 525)	(7 368)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			
TOTAL			

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Total des produits d'exploitation	388 962	100,00	403 872	100,00	(14 911)	-3,69
Cotisations	375	0,10	225	0,06	150	66,67
COTISATIONS ADHERENTS	375	0,10	225	0,06	150	66,67
Ventes de biens et services	35 683	9,17	52 041	12,89	(16 358)	-31,43
Ventes de prestations de service	35 683	9,17	52 041	12,89	(16 358)	-31,43
RECETTES BILLETTERIE	19 250	4,95	31 120	7,71	(11 870)	-38,14
RECETTES STAGE/ACADEMIE	5 183	1,33	2 454	0,61	2 729	111,20
ENCART PUBLICITAIRE			9 000	2,23	(9 000)	-100,00
PROD. ACTIVITES ANNEXE	11 250	2,89	9 467	2,34	1 783	18,84
Produits de tiers financeurs	311 000	79,96	332 304	82,28	(21 304)	-6,41
Concours publics et subventions	311 000	79,96	332 304	82,28	(21 304)	-6,41
SUBVENTIONS PUBLIQUES	301 000	77,39	298 754	73,97	2 246	0,75
AUTRES SUBVENTIONS	10 000	2,57	20 000	4,95	(10 000)	-50,00
AIDE CUI			13 550	3,36	(13 550)	-100,00
Autres produits d'exploitation	41 903	10,77	19 303	4,78	22 601	117,08
Autres produits	41 903	10,77	19 303	4,78	22 601	117,08
PROD.DIVERS GESTION COURANTE	348	0,09	523	0,13	(175)	-33,39
DONSET COLLECTES	41 555	10,68	18 780	4,65	22 775	121,27
Total des charges d'exploitation	417 664	107,38	406 467	100,64	11 198	2,75
Autres achats et charges externes	296 111	76,13	275 104	68,12	21 007	7,64
FRAIS TRANSPORT INTERVENANTS	19 735	5,07	32 286	7,99	(12 551)	-38,88
HOTEL INTERVENANTS	18 629	4,79	21 573	5,34	(2 944)	-13,65
RESTAURATION INTERVENANTS	16 337	4,20	14 030	3,47	2 308	16,45
CACHETS INTERVENANTS	35 881	9,22	57 582	14,26	(21 701)	-37,69
PRESTATIONS TECHNIQUES	11 068	2,85	4 939	1,22	6 129	124,11
PRESTATIONS DE SERVICES KVA	107 467	27,63	81 044	20,07	26 423	32,60
ACHAT DROIT D'EXPLOITAT° SPECT	40 229	10,34	19 600	4,85	20 629	105,25
FOURN.ENTRET.PETIT EQPT	4 731	1,22	5 499	1,36	(769)	-13,98
SOUS TRAITANCE GENERALE	5 000	1,29	4 500	1,11	500	11,11
LOCATION INSTRUMENTS MUSIQUE	9 167	2,36	7 083	1,75	2 083	29,41
LOCATIONS MOBILIERES	297	0,08	141	0,03	157	111,22
LOCATION PHOTOCOP. IMPRIM.	1 044	0,27	789	0,20	255	32,35
ENTRETIEN LOCAUX	980	0,25	780	0,19	200	25,64
MAINTENANCE	1 354	0,35	602	0,15	753	125,08
PRIMES D'ASSURANCES	1 046	0,27	997	0,25	50	4,97
AXA - ASSURANCE VEHICULE	456	0,12	433	0,11	23	5,33
ASSURANCE MATERIEL COPIEUR	55	0,01	42	0,01	13	29,68
DOCUMENTATION GENERALE			80	0,02	(80)	-100,00
COMMISSIONS - RETROCESSIONS	264	0,07	376	0,09	(112)	-29,83
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	2 016	0,52	1 957	0,48	59	3,01
HONORAIRES DIVERS	4 440	1,14			4 440	
HONORAIRES CAC	2 700	0,69	2 700	0,67		
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	9				9	
ANNONCES ET INSERTIONS	30	0,01	2 167	0,54	(2 137)	-98,62
CADEAUX CLIENTELE			500	0,12	(500)	-100,00
CATALOGUES IMPRIMES VIDEOS	11 043	2,84	10 728	2,66	315	2,94
TRANSPORTS SUR ACHATS	78	0,02	3 000	0,74	(2 922)	-97,41
DEPLACEMENTS BENEVOLES	270	0,07			270	
TELEPHONE 04.95.30.59.41	615	0,16	601	0,15	13	2,20
AFFRANCHISSEMENTS	581	0,15	588	0,15	(6)	-1,10

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
AUTRES FRAIS BANCAIRES	590	0,15	488	0,12	102	20,82
Impôts, taxes et versements assimilés	1 111	0,29	1 255	0,31	(144)	-11,45
PART.FORM.CONTINUE(AFDAS)	1 081	0,28	1 165	0,29	(84)	-7,19
TAXE EOM	30	0,01	90	0,02	(60)	-66,67
Salaires et traitements	76 174	19,58	82 494	20,43	(6 320)	-7,66
SALAIRES PERMANENTS	76 174	19,58	60 886	15,08	15 289	25,11
SALAIRES INTERMITTENTS			21 608	5,35	(21 608)	-100,00
Charges sociales	20 775	5,34	25 390	6,29	(4 615)	-18,18
COTIS. URSSAF	11 158	2,87	12 841	3,18	(1 684)	-13,11
RETRAITE AUDIENS	4 486	1,15	4 389	1,09	98	2,23
COTIS.POLE EMPLOI	2 470	0,64	3 549	0,88	(1 079)	-30,41
COTIS. CONGES SPECTACLES	921	0,24	3 346	0,83	(2 424)	-72,46
COTIS. AUDIENS FNAS	1 105	0,28	1 196	0,30	(92)	-7,67
COTIS CMB	37	0,01	69	0,02	(32)	-46,21
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	598	0,15			598	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 862	4,85	16 909	4,19	1 953	11,55
DOT.AMORT.S/IMMO.CORPORELLES	18 862	4,85	16 909	4,19	1 953	11,55
Autres charges	4 631	1,19	5 315	1,32	(684)	-12,88
DROITS D'AUTEURS			5 300	1,31	(5 300)	-100,00
REDEVANCE SACEM	4 557	1,17			4 557	
CHARGES DIV. DE GEST° COURANTE	74	0,02	15		59	382,31
Résultat d'exploitation	(28 703)	-7,38	(2 594)	-0,64	(26 108)	N/S
Total des produits financiers						
Total des charges financières	120	0,03	30	0,01	90	300,60
Intérêts et charges assimilées	120	0,03	30	0,01	90	300,60
INTERETS BANCAIRES	120	0,03			120	
INTERETS DETTES COMMERCIALES			30	0,01	(30)	-100,00
Résultat financier	(120)	-0,03	(30)	-0,01	(90)	-300,60
Résultat courant avant impôts	(28 823)	-7,41	(2 624)	-0,65	(26 198)	-998,28
Total des produits exceptionnels	6 413	1,65	16 854	4,17	(10 441)	-61,95
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			10 375	2,57	(10 375)	-100,00
PROD.EXCEP. S/ OPE. DE GESTION			10 375	2,57	(10 375)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 413	1,65	6 479	1,60	(66)	-1,01
QUOTE-PART SUBVENTION INVESTIS	6 413	1,65	6 479	1,60	(66)	-1,01
Total des charges exceptionnelles	20 188	5,19	20 525	5,08	(337)	-1,64
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	20 188	5,19	20 525	5,08	(337)	-1,64
PENALITES ET AMENDES			18		(18)	-100,00
AUTR.CHARG.EXCEP.SOPE.GESTION	20 188	5,19	20 507	5,08	(319)	-1,56

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/202412 31/12/2024mois		01/01/202312 31/12/2023mois		Variations%	
Résultat exceptionnel	(13 775)	-3,54	(3 671)	-0,91	(10 103)	-275,21
Impôts sur les bénéfices	(1 072)	-0,28	1 072	0,27	(2 144)	-200,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES			1 072	0,27	(1 072)	-100,00
PRODUITS REPORT EN ARR.DES DEF	(1 072)	-0,28			(1 072)	
Excédent ou déficit de l'exercice	(41 525)	-10,68	(7 368)	-1,82	(34 158)	-463,63
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	35 683	100,00	52 041	100,00	(16 358)	-31,43
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	35 683	100,00	52 041	100,00	(16 358)	-31,43
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	35 683	100,00	52 041	100,00	(16 358)	-31,43
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	249 345	698,77	231 053	443,98	18 292	7,92
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	(213 662)	-598,7	(179 012)	-343,9	(34 650)	19,36
MARGES (Commerciale + Production)	(213 662)	-598,7	(179 012)	-343,9	(34 650)	-19,36
- Achats non stockés (c)	4 731	13,26	5 499	10,57	(769)	-13,98
- Autres charges externes (c)	42 035	117,80	38 551	74,08	3 484	9,04
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	296 111	829,83	275 104	528,63	21 007	7,64
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(260 427)	-729,8	(223 063)	-428,6	(37 364)	-16,75
+ Subventions d'exploitation	311 000	871,55	332 304	638,54	(21 304)	-6,41
- Impôts, taxes sur rémunérations	1 081	3,03	1 165	2,24	(84)	-7,19
- Autres impôts et taxes	30	0,08	90	0,17	(60)	-66,67
- Salaires et traitements	76 174	213,47	82 494	158,52	(6 320)	-7,66
- Charges sociales	20 775	58,22	25 390	48,79	(4 615)	-18,18
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(47 488)	-133,0	102	0,20	(47 590)	N/S
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	42 278	118,48	19 528	37,52	22 751	116,50
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	18 862	52,86	16 909	32,49	1 953	11,55
- Autres charges de gestion courante	4 631	12,98	5 315	10,21	(684)	-12,88
RÉSULTAT EXPLOITATION	(28 703)	-80,44	(2 594)	-4,99	(26 108)	N/S
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	120	0,34	30	0,06	90	300,60
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(28 823)	-80,77	(2 624)	-5,04	(26 198)	-998,2
Produits exceptionnels	6 413	17,97	16 854	32,39	(10 441)	-61,95
- Charges exceptionnelles	20 188	56,57	20 525	39,44	(337)	-1,64
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(13 775)	-38,60	(3 671)	-7,05	(10 103)	-275,2
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	(1 072)	-3,00	1 072	2,06	(2 144)	-200,0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(41 525)	-116,3	(7 368)	-14,16	(34 158)	-463,6

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **136 215** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **395 375** euros
 - un total charges de **436 900** euros
 - dégage un résultat de **-41 525** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **ASSOCIATION MUSICAL RMCC** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	5 287					5 287
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 287					5 287
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	78 150		14 292			92 443
	Instal., agencement, aménagement divers	8 375					8 375
	Matériel de transport	10 500					10 500
	Matériel de bureau, mobilier	16 245		3 970		1 800	18 415
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113 270		18 262		1 800	129 733	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		118 557		18 262		1 800	135 019

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	5 287			5 287
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 287			5 287
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	23 914	14 648		38 562
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 418	723		3 141
	Matériel de transport	3 570	2 100		5 670
	Matériel de bureau, mobilier	14 243	3 192	1 800	15 635
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 145	20 662	1 800	63 007
TOTAL		49 432	20 662	1 800	68 294

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients				
	Autres				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	200	200	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	231	231	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 867	9 867	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	50 000	50 000	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	804	804	
	Charges constatées d'avances	7 458	7 458	
	TOTAL DES CREANCES	68 560	68 560	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	18 073	18 073		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	46 000	46 000		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	54 664	54 664		
	Personnel et comptes rattachés	876	876		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 585	8 585		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	22 328	22 328		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 167	1 167		
	Autres dettes	2 143	2 143		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	153 836	153 836		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	46 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 167			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		50 000
Autres créances		50 000
SUBVENTIONS A RECEVOIR	50 000	

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Charges à payer		37 366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FRS FACTURES NON PARVENUES	14 799	14 799
Dettes fiscales et sociales SUBVENTION A REVERSER	21 970	21 970
Autres dettes CHARGES A PAYER	597	597



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté

Égalité

Fraternité

N° 2065-SD

(2025)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐								
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐				
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE														
Désignation de la société								Adresse du siège social							
ASSOCIATION MUSICAL RMCC															
SIRET								51325540600011							
Adresse du principal établissement								Ancienne adresse en cas de changement							
MAISON SAINT-MICHEL PLACE DE L'HOTEL DE VILLE BP40 20214 CALENZANA															
RÉGIME FISCAL DES GROUPES															
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)															
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante								SIRET							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :															
B	ACTIVITÉ														
Activités exercées				ACTIVITES SOUTIEN SPECTACLE VI				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐			
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)														
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%				Déficit		15 264			
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%															
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)					
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%											
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations															
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐		
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		☐		Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												☐			
D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)														
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts															
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.															
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)														
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%															
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE														
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?												OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé		ACD
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : S						Nom et adresse du conseil :									
AUDIT CONSEIL BALAGNE AVENUE SANTA MARIA						VILLA L AIGLON 20260 CALVI Tél : 0495630510						Tél :			
OGA/OMGA		☐		Viseur conventionné		☐		(Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant :			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : 18032025						Lieu : CALVI			
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire : PRESIDENT						Signature : SICURANI JEAN			
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐		prestataire :											

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G		RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

ASSOCIATION MUSICAL RMCC
31122024

I	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		76 230
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION MUSICAL RMCC		MAISON SAINT-MICHEL		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		PLACE DE L'HOTEL DE VILLE BP40		20214 CALENZANA			
SIRET		5 1 3 2 5 5 4 0 6 0 0 0 1 1		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122024	
				Exercice N-1 clos le		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	5 287	016	5 287		
	Immobilisations corporelles*	028	129 733	030	63 007	66 725	69 125
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	135 019	048	68 294	66 725	69 125
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	200	070	200		200
		072	60 902	074	60 902		83 483
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	929	086	929		973
	Charges constatées d'avance *	092	7 458	094	7 458		730
	Total II	096	69 489	098	69 489		85 386
	Total général (I + II)	110	204 509	112	68 294	136 215	154 512
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120					
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	807		8 175		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	(41 525)		(7 368)		
	Subventions d'investissement	137	23 097		29 510		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	(17 621)		30 317		
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	64 073		8 342		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			200		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	54 664		85 057		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	31 790		29 068		
	Comptes courants d'associés	173	1 167		1 525		
	Autres dettes	175	2 143		2		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	153 836		124 194			
Total général (I + II + III)				180	136 215		154 512
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	16 462	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: ASSOCIATION MUSICAL RMCC		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215	214		
		217	218	35 683	52 041
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226	311 000	332 304
	Autres produits		230	42 278	19 528
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	388 962	403 872
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	296 111	275 104
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	1 111	1 255
	Rémunérations du personnel *		250	76 174	82 494
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	20 775	25 390
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255	254	18 862	16 909
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	262	4 631	5 315
		260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	417 664	406 467
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(28 703)	(2 594)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290	6 413	16 854
	Charges financières (V)		294	120	30
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300	20 188	20 525
		348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	(1 072)	1 072
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(41 525)	(7 368)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	20 188	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138	
			991	992	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	344	993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	127	181	
	Créance due au report en arrière du déficit	346	1 072	655	641
	dont divers*				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645	647
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		649	990
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352		354
		Déficit col. 2			
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	7 146	
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370		372
		Déficit col. 2			15 264

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2024

Libellé	Montant
REGUL TIERS 2023	20 188
Totalisation	20 188

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2024

Libellé	Montant
RAD-Report en arrière des déficits	1 072
Totalisation	1 072

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION MUSICAL RMCC										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410	5 287	412		414		416	5 287												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	78 150	442	14 292	444		446	92 443												
	Installations générales agencements divers	450	8 375	452		454		456	8 375												
	Matériel de transport	460	10 500	462		464		466	10 500												
	Autres immobilisations corporelles	470	16 245	472	2 170	474		476	18 415												
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	118 557	492	16 462	494		496	135 019												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500	5 287	502		504		506	5 287												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	23 914	532	14 648	534		536	38 562												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 418	542	723	544		546	3 141												
	Matériel de transport	550	3 570	552	2 100	554		556	5 670												
	Autres immobilisations corporelles	560	14 243	562	1 392	564		566	15 635												
TOTAL		570	49 432	572	18 862	574		576	68 294												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail														
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			⑤	⑥	⑦	⑧									
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

**2033C - Détail du cadre III, plus & moins values
au 31/12/2024**

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					court terme	long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%

Totalisation	
--------------	--

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION MUSICAL RMCC

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

					C			
		Dotations		Reprises		VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	15 264
Total des déficits restant à reporter	870	15 264

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	3 691
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	10 819
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION MUSICAL RMCC		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024 Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	8 175	24 538		31 906	807
Autres réserves					
Report à nouveau		(31 906)	31 906		
Excédent ou déficit de l'exercice	(7 368)	7 368		41 525	(41 525)
Situation nette	807		31 906	73 431	(40 718)
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	29 510		22 266	28 679	23 097
Provisions réglementées					
TOTAL	30 317		54 172	102 110	(17 621)

Variation des Fonds Reportés

Etat exprimé en euros		Fonds reportés clôture 31/12/2023	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2024
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
TOTAL					

--

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Etat exprimé en euros							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		7 458	7 458
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 458

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2024	31/12/2023
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		

Répartition par nature de charges	31/12/2024	31/12/2023
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat
et du compte de résultat par origine et destination 1/2

Etat exprimé en euros	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciation	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2024
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public					Autres ressources		
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Achats de marchandises												
Variation de stock												
Achats de mat. approv.												
Variation de stock												
Aut. achats et chges ext.						296 111						296 111
Aides financières												
Impôts, taxes et vrst ass.		1 111										1 111
Salaires et traitements		76 174										76 174
Charges sociales		20 775										20 775
Dot. aux amts et dép.							18 862					18 862
Dotations aux provisions												
Reports en fonds dédiés												
Autres charges						4 631						4 631
Charges financières						120						120
Charges exceptionnelles						20 188						20 188
Part. salariés aux résultats												
Impôt sur les bénéfices						(1 072)						(1 072)
TOTAL		98 060				319 977	18 862					436 900

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature
du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination2/2

Etat exprimé en euros		Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2024
		Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	1.1 Cotisations sans contrepartie	375	225
	1.2 Dons, legs et mécénat		
	- Dons manuels	41 555	18 780
	- Legs, donations et assurances-vie		
	- Mécénat		
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2.1 Cotisations avec contrepartie		
	2.2 Parrainage des entreprises		
	2.3 Contributions financières sans contrepartie		
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	36 032	62 939
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	317 413	338 782
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
Total des produits par origine		395 375	420 726
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES		
	1.1 Réalisées en France		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	98 060	109 139
	1.2 Réalisées à l'étranger		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	319 977	300 974
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	18 862	16 909
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		1 072
	6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
	7 - VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES		
	7.1 Autres produits liés à la générosité du public		
	7.2 Autres produits non liés à la générosité du public		
Total des charges par destination		436 900	428 094
EXCEDENT OU DEFICIT		(41 525)	(7 368)

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
PRODUITS PAR ORIGINE	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total des produits par origine		
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
	Réalisées en France		
	Réalisées à l'étranger		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
	Total des charges par destination		



(2025)

Formulaire obligatoire**Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024**

Au titre de l'année civile

Néant

Dénomination de l'entreprise	ASSOCIATION MUSICAL RMCC	N° Siren :513255406
Adresse	MAISON SAINT-MICHEL	20214 CALENZANA

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés

PME au sens communautaire

X

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

[illegible]

Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

[illegible]

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

	(continued)

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

[illegible]

Crescimento populacional da cidade de Manaus em 1971, 1981 e 1991			
Ano	População	Variação	Porcentagem
1971	100.000	-	-
1981	150.000	50.000	50%
1991	200.000	100.000	100%

Dans les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ayant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

REPORT EN ARRIÈRE DES DÉFICITS

(Article 220 quinquies du code général des impôts)

I. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Dénomination de la société et adresse du principal établissement	N° SIREN de l'entreprise : 513255406
ASSOCIATION MUSICAL RMCC MAISON SAINT-MICHEL PLACE DE L'HOTEL DE VILLE BP40 20214 CALENZANA Tél. : 06 13 80 72 87	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :
Activités exercées (souligner l'activité principale) : <u>ACTIVITES SOUTIEN SPECTACLE VI</u> Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (cocher la case) : ☐	
II OPTION FORMULÉE LORS DU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE RÉSULTATS	
Le soussigné (nom, prénom, qualité) <u>SICURANI JEAN</u> <u>PRESIDENT</u>	
Déclare que l'entreprise ci-dessus désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résultats , pour le report en arrière : ☒ 1 - du déficit constaté au cours de l'exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024 ☐ 2 - du déficit d'ensemble du groupe (article 223 A du CGI) constaté au cours de l'exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024	
Le déficit reporté en arrière s'élève à 7 146 (cf. ligne 15)	
A CALVI , le 18032025 Signature du déclarant, SICURANI JEAN PRESIDENT	

		Exercice N-1 : 2 023	
I. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION		28% ou 26,5% ou 25%	15%
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	25 ⁰	15 ³
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2		7 146
Calcul du bénéfice exclu			
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3		
<i>Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt</i>			
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4		
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits ou réductions d'impôt	5		
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6		
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7		
<i>Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt</i>			
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8		
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9		
Ligne 9 x [(ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7)) : ligne 2]	10		
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11		
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12		7 146
II. IMPUTATION DU DÉFICIT			
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal d'imputation	13		7 146
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14		1 072
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)	15		7 146

III. DETERMINATION DES DEFICITS REPORTABLES EN AVANT

Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024 (report de la ligne XJ du tableau n° 2058-A ou ligne 354 du tableau n° 2033-B) ⁴	16	22 410
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)	17	7 146
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)	18	15 264

IV. MONTANT DE LA CRÉANCE

Totalisation des sommes portées ligne 14 ⁵	19	1 072
---	----	-------

V. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS

Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu par la société constituée pour le rachat au titre de l'exercice N :

Exercice N	20	
------------	----	--

¹ Le taux de 27,5 % s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 pour les entreprises dont le chiffre d'affaire est supérieur ou égal à 250 M€. Le taux de 31 % s'applique à la tranche de bénéfice supérieur à 500 000 € pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 pour les entreprises dont le chiffre d'affaire est inférieur à 250 M€.

² Le taux de 26,5 % s'applique aux entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250 millions d'euros. Le taux de 28 % s'applique aux PME jusqu'à 75 000 € de bénéfices pour les exercices ouverts en 2017 et à l'ensemble des redevables jusqu'à 500 000 € de bénéfice pour les exercices ouverts en 2018.

³ Les entreprises dont le chiffre d'affaires, le cas échéant ramené à 12 mois, est inférieur à 10 000 000 euros (pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021) et dont le capital est détenu pour 75 % au moins par des personnes physiques directement ou indirectement sont imposées dans la limite de 38 120 euros par période de 12 mois au taux de 15 %.

⁴ Reporter dans cette case le montant des lignes K6 et YJ du tableau 2058-B ou 984 et 860 du tableau 2033-D de l'exercice en cours.

⁵ La créance de report en arrière du déficit est égale à l'impôt acquitté à raison du bénéfice d'imputation (article 220 quinquies I 4ème alinéa du CGI).

ANNEXE A LA 2039-SD

REPORT EN ARRIÈRE DES DÉFICITS

(Article 220 quinquies du code général des impôts et article 1 de la loi n°2021-953 du 19 juillet 2021)

Ce formulaire est à déposer au format papier pour le report en arrière du déficit constaté au titre du premier exercice déficitaire clos à compter du 30 juin 2020 et jusqu'au 30 juin 2021 dans les conditions prévues par l'article 1 de la loi n° 2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021.

I. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Dénomination de la société et adresse du principal établissement	N° SIREN de l'entreprise : 513255406
ASSOCIATION MUSICAL RMCC MAISON SAINT-MICHEL PLACE DE L'HOTEL DE VILLE BP40 20214 CALENZANA Tél. : 06 13 80 72 87	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :
Activités exercées (souligner l'activité principale) : <u>ACTIVITES SOUTIEN SPECTACLE VI</u> Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (cocher la case) : ☐	
II OPTION FORMULÉE LORS DU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE RÉSULTATS	
Le soussigné (nom, prénom, qualité) <u>SICURANI JEAN</u> <u>PRESIDENT</u>	
Déclare que l'entreprise ci-dessus désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résultats , pour le report en arrière : ☒ 1 - du déficit constaté au cours de l'exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024 ☐ 2 - du déficit d'ensemble du groupe (article 223 A du CGI) constaté au cours de l'exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024	
Le déficit reporté en arrière s'élève à (cf. ligne 18) A CALVI, le 18/03/2025 Signature du déclarant, SICURANI JEAN PRESIDENT	

I. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION													
		Exercice N-1				Exercice N-2				Exercice N-3			
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	33,33 % ⁷	31 % ⁸	28 % ⁹	15 % ¹⁰	33,33 %	28 %	15 %	33,33 %	28 %	15 %		
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2				7 146								
Calcul du bénéfice exclu													
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3												
Fraction du bénéfice d'imputation des exercices N-1 à N-3 qui a été réduite par le report en arrière d'un exercice précédent	4												
Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt													
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	5												
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	6												
Total des lignes 5 et 6 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	7												
Ligne 7 x [(ligne 2 - ligne 3- ligne 4) : ligne 2]	8												
Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt RES (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt													
Calcul crédit d'impôt retenu en app. art 220 quater 220 quater A	9												
Ligne 9 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	10												
Ligne 10 x [(ligne 2 - (ligne 3 + ligne 4 + ligne 8)) : ligne 2]	11												
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 4, 8 et 11	12												
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 12	13				7 146								
Bénéfice total d'imputation au titre de l'exercice antérieur		7 146											
II. IMPUTATION DU DÉFICIT													
Exercice N-1													
Exercice N-2													
Exercice N-3													
Taux retenu	14	15 %		25 %		15 %		25 %		15 %		25 %	
Fraction du déficit reporté en arrière	15												
Calcul de la créance (montant porté ligne 15 multiplié par le taux de l'impôt retenu ligne 14)	16												

⁷ Le taux de 33 1/3 % s'applique à la tranche de bénéfice supérieur à 75 000 € pour les exercices ouverts en 2017, à la tranche de bénéfice supérieur à 500 000 € pour les exercices ouverts en 2018 et à la tranche de bénéfice supérieur à 500 000 € pour les seules entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 250 M€ pour les exercices ouverts en 2019.

⁸ Le taux de 31 % s'applique à la tranche de bénéfice supérieur à 500 000 € pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250 M€.

⁹ Le taux 28 % s'applique aux petites et moyennes entreprises jusqu'à 75 000 € de bénéfice pour les exercices ouverts en 2017, à l'ensemble des redevables jusqu'à 500 000 € de bénéfice pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2018

¹⁰ Les entreprises dont le CA, le cas échéant ramené à 12 mois, est inférieur à 7 630 000 € et dont le capital est détenu pour 75 % au moins par des pers physiques directement ou indirectement sont imposées dans la limite de 38 120

Créance de report en arrière déjà liquidée, lorsque l'option pour le report en arrière a déjà été exercée au titre de même déficit	17	
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 15)	18	

III. DETERMINATION DES DEFICITS REPORTABLES EN AVANT

Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024 (report de la ligne XJ du tableau n° 2058-A ou ligne 354 du tableau n° 2033-B) ¹²	19	22 410
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 18)	20	
Montant du déficit reportable en avant (ligne 19 - ligne 20)	21	22 410

IV. MONTANT DE LA CRÉANCE

Totalisation des sommes portées ligne 16 - ligne 17 ¹³	22	
---	----	--

V. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS

Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu par la société constituée pour le rachat au titre de l'exercice :

Exercice N	23	
Exercice N-1	24	
Exercice N-2	25	

¹¹ L'excédent de bénéfice résultant de l'application des quatre premiers alinéas du I de l'article 1 de la loi n° 2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021 fait naître au profit de l'entreprise une créance égale au produit de cet excédent par le taux de l'impôt sur les sociétés prévu au deuxième alinéa du I de l'article 219 du code général des impôts ainsi que, le cas échéant, par celui prévu au b du même I, chacun à hauteur de la fraction de bénéfice concernée, dans leur rédaction applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022.

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu pour la détermination de ce produit est déterminé sur la base du chiffre d'affaires de l'exercice au titre duquel cette même option est exercée.

¹² Reporter dans cette case le montant des lignes K6 et YJ du tableau 2058-B ou 984 et 860 du tableau 2033-D de l'exercice en cours.

¹³ La créance de report en arrière de déficit déterminée dans les conditions prévues aux cinq premiers alinéas du I de l'article 1 de la loi n° 2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021 est minorée du montant de la créance de report en arrière déjà liquidée lorsque l'option pour le report en arrière a déjà été exercée au titre de ce même déficit dans les conditions prévues au II de l'article 220 quinquies du code général des impôts et éventuellement restituée.